





La Lettre

Synthèse de territoire

www.insee.fr/rhone-alpes

N° 6 - septembre 2011

Situé au cœur du sillon alpin dans la vallée de l'Isère, sur un axe autoroutier et ferroviaire important, le Pays de Grésivaudan s'étend depuis la périphérie de Grenoble iusqu'aux portes de la Savoie. Le territoire coïncide exactement avec la communauté de communes du Grésivaudan, qui est parmi les plus peuplées de France, avec près de 95 000 habitants. Pourtant une partie du territoire se situe en zone de montagne. la forêt et les milieux semi-naturels couvrant 71 % de sa superficie. Territoire à forte image économique et entrepreneuriale, le Pays du Grésivaudan connaît un fort développement industriel dans les secteurs à haute valeur ajoutée qui s'accompagne d'un dyna-misme démographique soutenu. L'attractivité du territoire en termes d'activité économique et de cadre de vie a entraîné l'installation de nombreuses familles de cadres supérieurs. L'enjeu pour le Grésivaudan dans les années à venir est de parvenir à un mode de développement plus équilibré, plus respectueux de l'environnement et favorisant la mixité sociale

Serge Maury

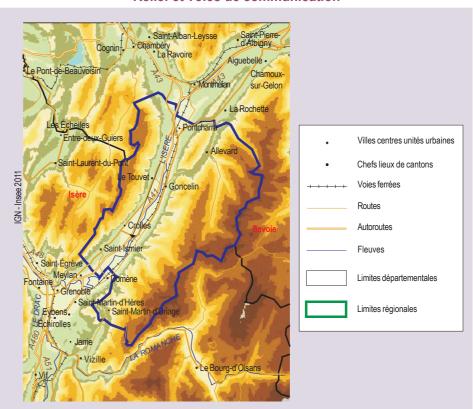
Le pays de Grésivaudan : un territoire périurbain qui attire les cadres, mais avec de notables disparités internes

comptant 47 communes, le territoire est majoritairement périurbain. 90 % de sa population vit dans l'espace à dominante urbaine. 8 habitants du Pays du Grésivaudan sur 10 habitent une commune située dans l'aire urbaine de Grenoble. Le territoire se caractérise par un maillage équilibré de bourgs et de petites villes, dont aucune ne dépasse 10 000 habitants. La commune la plus peuplée, Crolles, compte 8 400 habitants en 2006. Les fortes densités de population se rencontrent dans la vallée de l'Isère,

tandis que les versants et plateaux de la Chartreuse et de Belledonne abritent des communes faiblement peuplées.

Le pays du Grésivaudan compte 94 700 habitants en 2006, contre 85 700 en 1999. Le territoire a donc gagné 9 000 habitants sur cette période. Néanmoins, le dynamisme démographique s'est nettement ralenti dans la période récente. En effet, la population du Pays du Grésivaudan a cru à un taux annuel de 1,4 % entre 1999 et 2006, contre 2,1 % entre 1990 et 1999. Elle augmentait à un

Relief et voies de communication



Ce numéro de La Lettre-Analyses est téléchargeable à partir du site Internet www.insee.fr/rhone-alpes, à la rubrique « Publications ».



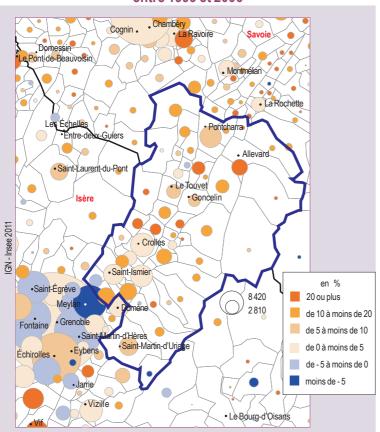
Une population qui continue à augmenter, mais plus lentement

Carte d'identité du territoire

	Grésivaudan		Référence		Région
	1999	2006	1999	2006	2006
Population	85 714	94 717	701 957	777 120	6 021 346
Poids dans la région (%)	1,5	1,6	12,4	12,9	
Densité (hab./km²)	127	140	138	153	138
Nombre de communes	47	47	418	418	2879
dont % en EPCI (*)	46,8	76,6	72,0	95,7	89,9
Part de la population dans l'espace à dominante urbaine (%)	91,4	90,4	93,8	93,4	85,8
Part des moins de 25 ans (%)	33,9	33,2	34,9	33,9	32,1
Part des 65 et plus (%)	12,2	13,5	11,9	12,7	15,7
Indice jeunesse (moins de 25 ans / 65 ans et plus)	2,8	2,5	2,9	2,7	2,0
(*) composition des EPCI au 1er janvier 2000					

Sources: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale) - Direction Générale des Collectivités Locales

Nombre d'habitants en 2006 et évolution de la population entre 1999 et 2006



Source: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006

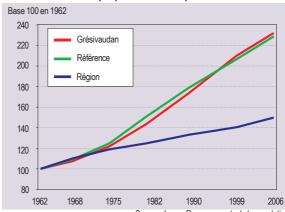
Taux de variation annuel de la population

rythme plus élevé que la zone de référence périurbaine¹ au cours des années 80 et 90, mais progresse depuis à un rythme plus faible.

¹ Pour chacune des synthèses, le territoire étudié est comparé à un territoire dit de «référence», englobant à la fois le territoire étudié et des territoires ayant des caractéristiques similaires. Les territoires de Rhône-Alpes appartiennent ainsi à l'un des cinq territoires de référence suivants : «les grandes agglomérations», «les villes moyennes», «le périurbain», «le rural», «les stations de montagne».

Ainsi, le Pays du Grésivaudan est comparé au territoire de type «périurbain». Cette zone de référence est constituée du Pays du Grésivaudan, du Voironnais, de l'Isère-Porte des Alpes, des Boucles du Rhône en Dauphiné, de la Plaine de l'Ain-Côtière, de la Dombes-Val de Saône sud, de l'Ouest Lyonnais, de Usses-et-Bomes et de l'Albanais.

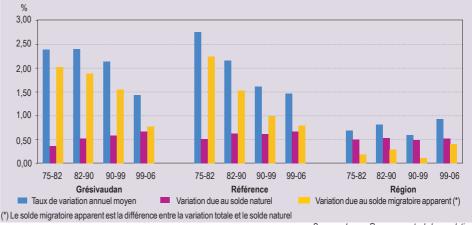
Évolution de la population depuis 1962



Source: Insee, Recensements de la population

Un fort apport de

nouveaux arrivants



Flux migratoires* par âge et par catégorie socioprofessionnelle entre 2001 et 2006

Par âge	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de migrations)
5 à 14 ans	2804	1 941	863	+6,4
15 à 19 ans	832	933	- 101	- 1,5
20-29 ans	3 005	3 661	- 656	-7,2
30-39 ans	5 069	2768	2 301	+ 19,5
40-54 ans	3 099	2 324	775	+3,7
55-64 ans	756	895	- 139	-1,3
65 ans et plus	730	663	67	+0,5
Ensemble	16 296	13 185	3 110	+3,7

Par CS (plus de 15 ans)	Arrivées	Départs	Solde	Solde en % de la population (en l'absence de
Agriculteurs exploitants	12	21	-9	-2,0
Artisans, commerçants et chefs d'entreprises	522	381	141	+ 5,7
Cadres et professions intellectuelles supérieures	3 637	1 788	1 849	+ 19,7
Professions intermédiaires	3 245	2678	567	+4,8
Employés	2 178	1 940	238	+2,3
Ouvriers	1 215	1 136	79	+ 0,9
Retraités	999	1 111	- 112	-0,7
Étudiants et élèves	878	1 517	-639	-8,7
Autres inactifs	852	717	135	+2,5
Ensemble	13 539	11 289	2 250	+3,1

^{*} Il s'agit des migrations internes au territoire français (France métropolitaine + DOM). Elles ne tiennent donc pas compte des échanges avec l'étranger.

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Une population aisée, mais des inégalités territoriales

La croissance démographique a également changé de nature : jusque dans les années 90, elle était due à l'arrivée de nouveaux habitants sur le territoire, et de façon minoritaire seulement à l'excédent des naissances sur les décès. Or,

Les caratéristiques des logements

		Grésivaudan			rence
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Résidences principales	35 682	79,2	+ 14,3	89,2	+ 15,7
Résidences secondaires	7 220	16,0	+9,2	5,5	- 9,8
Logements occasionnels	288	0,6	- 15,7	0,4	-21,0
Logements vacants	1 876	4,2	+ 23,6	4,8	+ 13,8
Ensemble des logements	45 066	100,0	+13,5	100,0	+13,6

Source: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Les caratéristiques des résidences principales

	Grésivaudan			Référence	
	Nombre	Part en %	Évolution 1999/2006 en %	Part en %	Évolution 1999/2006 en %
Les résidences principales par type					
Maisons	26 069	73,1		71,6	
Appartements	9 3 2 4	26,1		27,7	
Autres	290	0,8		0,7	
Les résidences principales par statut d'occupation					
Propriétaires	25 721	72,1	+ 18,8	67,7	+ 20,2
Locataires de logement vide non HLM	4 757	13,3	+ 14,6	16,5	+ 18,2
Locataires d'un logement vide HLM	3764	10,5	+6,1	12,5	+4,3
Locataires d'un logement meublé	395	1,1	-5,5	0,9	+ 24,5
Logés gratuitement	1 045	2,9	- 28,6	2,4	-30,1
Ensemble des résidences principales	35 682	100,0	+14,3	100,0	+15,7

Source: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

actuellement, les deux composantes s'équilibrent. En moyenne annuelle entre 1999 et 2006, le solde migratoire intervient à hauteur de 0,8 % et le solde naturel pour 0,7 %.

Entre 1999 et 2006, le gain migratoire s'élève à 3 000 personnes. Mais ce solde cache des flux élevés dans les deux sens (13 000 départs, 16 000 arrivées). En conséquence, le renouvellement de la population du Pays du Grésivaudan est important. Il est caractéristique d'un espace principalement périurbain où un habitant sur cinq est arrivé au cours des cinq dernières années. L'essentiel des échanges se fait avec le reste de Rhône-Alpes (70 % des arrivées et 72 % des départs). Une bonne part des nouveaux habitants provient du reste de l'aire urbaine de Grenoble.

Les jeunes de 20 à 24 ans, étudiants ou jeunes actifs attirés par les grandes villes pour leurs études ou leur premier emploi, ont tendance à quitter le territoire, tandis que les personnes entre 30 et 40 ans s'y installent. Le solde migratoire des 20-24 ans est négatif (– 18 % rapporté à la population des "stables" du même âge), tandis que celui des 30-39 ans est largement positif (+ 20 %).

Le Pays du Grésivaudan se singularise par la part importante des cadres supérieurs dans sa population. Il compte en effet 21 % de ménages de cadres, contre 14 % pour la zone de référence et 18 % pour Rhône-Alpes. En outre, le territoire abrite seulement 15 % de ménages d'ouvriers (20 % pour la zone de référence). La prédominance des cadres sur les ouvriers s'est accentuée : entre 1999 et 2006, la part des cadres a ainsi augmenté (+ 3,5 %) tandis que celle des ouvriers a baissé (– 3 %). Passant de 26 % à 29 % entre 1999 et 2006, la part des ménages de retraités a augmenté, signe que le Pays du Grésivaudan observe un certain vieillissement de sa population.

Le jeu des migrations tend à faire augmenter la part des cadres. Il y a plus de cadres qui arrivent dans le Pays du Grésivaudan que de cadres quittant le territoire. Les nouveaux arrivants tendent ainsi à renforcer le profil socio-démographique spécifique du territoire. Ils comptent plus de cadres et de jeunes adultes (entre 30 et 40 ans) que dans la population "stable" (28 % de cadres chez les nouveaux arrivants contre 12 % pour les "stables").

Au sein du territoire, des disparités apparaissent. Au sud et à l'ouest se concentrent les industries de pointes (nanotechnologies, informatiques, services aux entreprises) et les cadres supérieurs. En regard, la partie nord-est du territoire abrite une population socialement plus modeste. La première zone, plus "favorisée", compte 29 % de ménages de cadres, contre seulement 13 % pour la seconde zone, plus "modeste". Inversement, les parties sud

et ouest n'abrite que 9 % de ménages d'ouvriers, contre 21 % dans la partie nord-est. Cette disparité se mesure également en termes de niveau de diplôme des actifs résidents : 13 % des actifs n'ont aucun diplôme dans la partie nord-est, contre 6 % dans la partie sud-ouest favorisée. A contrario, quand 15 % des actifs ont des diplômes supérieurs à Bac + 2 dans la zone "défavorisée", la proportion est de 34 % dans le sud-ouest du territoire.

Ces disparités sociales internes au territoire, qui ont tendance à se renforcer du fait des migrations, révèlent des enjeux importants pour le Pays du Grésivaudan en termes de cohésion sociale et d'équilibre du territoire. Elles se traduisent également en termes de disparités de revenus.

Le Pays du Grésivaudan est un territoire où le niveau de revenus de la population est élevé. Le revenu annuel moyen par foyer fiscal s'élève à 31 400 euros en 2006 contre 25 100 euros pour la zone de référence et 22 700 euros en Rhône-Alpes. Cet écart de revenu avec la zone de référence s'est creusé. Il est passé de 19 % à 25 % entre 1996 et 2006.

Du point de vue de la richesse monétaire, les disparités internes au territoire sont fortes. Le revenu annuel moyen est plus de deux fois plus élevé dans le sud-ouest du territoire (47 000 euros) par rapport au nord-est (22 100 euros).

En matière de logement, le Pays du Grésivaudan ne se démarque pas de la zone de référence périurbaine. La grande majorité des habitants du territoire vivent en maison individuelle. En revanche, les locataires HLM sont moins nombreux en proportion que dans le reste de la zone référence (11 % contre 13 %).

Pour ce qui est de la fiscalité locale, le territoire bénéficie d'une situation très favorable. Le produit fiscal par habitant des quatre taxes (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, professionnelle) représente dans le Pays du Grésivaudan le double du montant constaté dans la zone de référence périurbaine. Le poids de la taxe professionnelle est très fort : elle représente plus de 70 % du produit de la fiscalité locale, grâce à la présence d'industries à haute valeur ajoutée.

Fort d'un secteur industriel de pointe spécialisé dans l'électronique et les nanotechnologies, le Pays du Grésivaudan se caractérise par une économie majoritairement tournée vers la sphère productive, particulièrement dans les secteurs de l'industrie et les services aux entreprises (52 % de l'emploi). En cela, le territoire se différencie de la zone de référence dans laquelle cette sphère pèse pour 47 % de l'emploi. Le Pays du Grésivaudan est ainsi confronté à un double enjeu : celui de pallier la faiblesse relative des services à la population et, d'autre part, de réduire la dépendance économique du territoire vis-à-vis de la conjoncture extérieure, fruit d'une forte spécialisation industrielle.

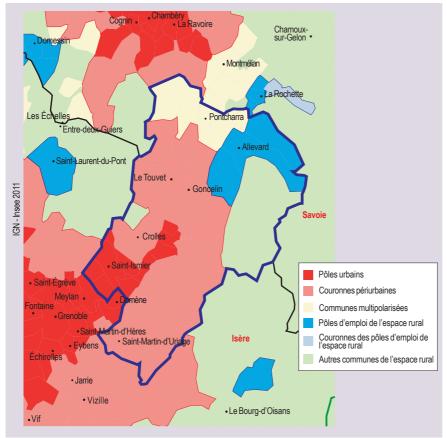
Face à ces défis, les acteurs du territoire affichent la volonté de développer particulièrement les activités économiques tournées vers les services à la population. Sur longue période, depuis 1975, le pays du Grésivaudan a été témoin de la tertiarisation de son économie.

Ainsi, la majorité des salariés du territoire est employée dans le tertiaire, principalement dans les services à la production et aux entreprises. Les services en conseil et assistance représentent 15 % de l'emploi tertiaire global contre 7 % pour la zone de référence.

Dans le même temps, le déclin industriel est resté limité. En cela, le territoire se singularise. En particulier, la concentration autour de guelques activités industrielles est très forte, beaucoup plus que dans la zone de référence périurbaine. L'industrie électronique et les pôles en nanotechnologie comme STMicrœlectronics à Crolles ou Soitec à Bernin constituent les vitrines industrielles du territoire, et de facto, elles concentrent la majeure partie de l'emploi salarié. Depuis 1999, les effectifs de l'industrie des composants électroniques ont en moyenne augmenté de 12 % chaque année. En 2007, ce secteur compte, dans le Grésivaudan, 5 600 salariés, soit 14 % de l'emploi total et 56 % des salariés de l'industrie. De même, plus des deux tiers des salariés de l'industrie travaillent dans des établissements de plus de 100 salariés, contre la moitié dans la zone de référence périurbaine.

Une économie productive marquée par une industrie de pointe

Espace urbain et espace rural



Source: Insee, Recensement de la population 1999

Ménages selon la catégorie sociale de la personne de référence

Grésiv	Grésivaudan		Référence		Région	
1999	2006	1999	2006	1999	2006	
0,8	0,8	1,5	1,2	1,3	1,1	
6,8 17,9	5,6 21,4	7,0 11,1	6,2 13,9	5,9 9,5	5,2 11,4	
17,4 8,4	17,4 7,9	17,9 8,7	17,8 9,0	15,4 10,6	16,1 10,9	
17,6	14,6	23,0	20,0	20,3	18,2	
0,2	29,0 0,1	0,3	0,2	26,8	30,9 2,2	
4,9 100,0	2,9 100,0	4,7 100,0	3,2 100,0	5,7 100,0	4,0 100,0	
	1999 0,8 6,8 17,9 17,4 8,4 17,6 26,0 0,2 4,9	1999 2006 0,8 0,8 6,8 5,6 17,9 21,4 17,4 17,4 8,4 7,9 17,6 14,6 26,0 29,0 0,2 0,1 4,9 2,9	1999 2006 1999 0,8 0,8 1,5 6,8 5,6 7,0 17,9 21,4 11,1 17,4 17,4 17,9 8,4 7,9 8,7 17,6 14,6 23,0 26,0 29,0 26,0 0,2 0,1 0,3 4,9 2,9 4,7	1999 2006 1999 2006 0,8 0,8 1,5 1,2 6,8 5,6 7,0 6,2 17,9 21,4 11,1 13,9 17,4 17,4 17,9 17,8 8,4 7,9 8,7 9,0 17,6 14,6 23,0 20,0 26,0 29,0 26,0 28,6 0,2 0,1 0,3 0,2 4,9 2,9 4,7 3,2	1999 2006 1999 2006 1999 0,8 0,8 1,5 1,2 1,3 6,8 5,6 7,0 6,2 5,9 17,9 21,4 11,1 13,9 9,5 17,4 17,4 17,9 17,8 15,4 8,4 7,9 8,7 9,0 10,6 17,6 14,6 23,0 20,0 20,3 26,0 29,0 26,0 28,6 28,8 0,2 0,1 0,3 0,2 2,6 4,9 2,9 4,7 3,2 5,7	

Source: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation complémentaire)

Revenus annuels moyens et composition du revenu

En euros	Grésiv	Grésivaudan		Référence		Région	
<u> </u>	1999	2006	1999	2006	1999	2006	
Revenu annuel moyen par foyer fiscal Foyer fiscaux non imposés (en %) Revenu annuel par foyer fiscal imposé	17 555 42,7 25 203	31 400 33,2 41 587	14 756 47,2 21 718	25 144 39,0 34 383	13 676 49,3 20 949	22 740 43,8 32 565	
Part des pensions et retraites dans le revenu fiscal - en %		18,5		18,8		22,7	

Sources: Insee - DGFiP - Revenus des foyers fiscaux

D'importants déplacements domicile-travail

Cette économie extrêmement dynamique et tournée vers les activités à très haute valeur ajoutée engendre une main d'œuvre locale très qualifiée. La proportion de cadres dans la population employée dans le territoire est passée de 14 % en 1999 à 23 % en 2006. Parallèlement, celle de techniciens est passée de 5 % à 8 % sur les mêmes périodes. En comparaison, la physionomie de la zone de référence périurbaine est beaucoup plus traditionnelle: moins de cadres

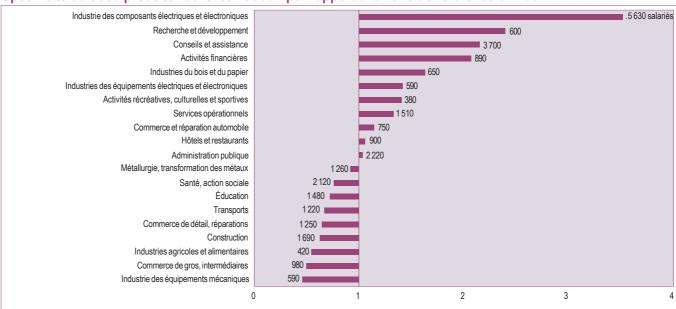
(13 % contre 23 %) et de techniciens, plus d'ouvriers (28 %, contre 22 % dans le Pays du Grésivaudan).

La fonction "conception-recherche" (ingénieurs, informaticiens et cadres d'études, chercheurs) pèse 10 % dans le territoire contre 6 % en 1999 et 2 % en 1990. Dans la zone de référence, cette fonction ne regroupe que 4 % des emplois. En termes d'effectifs, la première fonction est la fabrication, signe d'une identité industrielle forte. La "gestion" vient en deuxième position, devant la "conception-recherche".

Cette spécialisation industrielle et «technopolitaine» poussée induit finalement un modèle de développement très dépendant de quelques secteurs industriels et de quelques très grandes entreprises. Cette base productive qui est un puissant facteur de croissance peut devenir source de fragilité en situation de retournement de la conjoncture internationale. C'est pourquoi, assurés de ce socle d'activités, les acteurs du territoire travaillent à mieux diversifier le tissu économique, en favorisant notamment les petits entrepreneurs dans des secteurs différents.

Dans le Pays du Grésivaudan, le nombre d'emplois est inférieur au nombre d'actifs occupés résidents (8 emplois pour 10 actifs). Il s'agit d'une caractéristique générale des territoires périurbains. En 2006, 53 % des actifs résidant dans le Pays du Grésivaudan n'y travaillent pas. En 1999, cette part était toutefois encore plus forte (56 %). En regard, 42 % des actifs travaillant dans le Pays du Grésivaudan n'y résident pas. Ces derniers flux se sont renforcés, puisque le taux n'était que de 33 % en 1999.

Spécificité du tissu productif du Grésivaudan par rapport à la zone de référence en 2007



Indice de spécificité (rapport entre la part de l'emploi du secteur dans le territoire et la part dans la zone de référence)

Lecture : l'industrie des composants électriques et électroniques présente une forte spécificité dans le Grésivaudan (3,5 par rapport à la zone de référence), pour un effectif total de 5 630 salariés.

Source : Insee, Clap 2007 (champ complet hors agriculture et défense)

Marché du travail

	1999			2006		
15 ans et plus	Grésivaudan	Référence	Région	Grésivaudan	Référence	Région
Actifs ayant un emploi	36 888	302 686	2 308 240	42 802	353 556	2 591 867
Dont salariés	32 293	265 278	2017 413	37 712	312 395	2 282 587
Dont non salariés	4 595	37 408	290 827	5 090	41 161	309 280
Chômeurs	3 204	29 260	286 935	3 019	29 159	272 142
% chômeurs dans population active	8,0	8,8	11,0	6,6	7,6	9,5

Source : Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Un bon niveau d'équipements dans les services de proximité, des manques dans les gammes moyenne et supérieure

L'afflux de population a contribué au développement des navettes domicile-travail avec les territoires voisins, notamment avec la métropole grenobloise. Ainsi, les nouveaux habitants travaillent beaucoup plus souvent hors du Pays du Grésivaudan (à hauteur de 45 %) que les habitants "stables" (28 %). L'amplification de ces déplacements, qui se font souvent en voiture particulière, peut s'avérer problématique dans les années qui viennent et contredisent les objectifs d'un développement durable. Conscients de ce phénomène, les acteurs locaux font de la régulation des flux domicile-travail un enjeu majeur de leur projet de territoire.

Les communes du Pays du Grésivaudan bénéficient d'un bon niveau d'équipements en matière de services de proximité. La part des personnes équipées dans leur commune est tout à fait comparable à celle de la zone de référence. 26 communes sur les 47 sont pôles de services et d'équipements de proximité. On remarquera une offre plus réduite que dans la zone de référence pour les supérettes et les épiceries. Malgré cela, la quasi-totalité de la population dispose des équipements de la gamme de proximité à moins de 15 minutes de son domicile.

Dans la gamme intermédiaire, qu'il s'agisse des services aux particuliers, des commerces, de l'enseignement, du domaine "santé-social", le Pays du Grésivaudan bénéficie d'une offre plus limitée que la zone de référence. Le manque est sensible pour les gendarmeries, les trésoreries, les blanchisseries teintureries, les magasins d'électroménagers, les laboratoires d'analyses médicales. En revanche, l'offre en magasins de sports et de loisirs est très importante, ce qui s'explique par le poids du tourisme de montagne. Seules 6 communes sont pôles de services intermédiaires : Crolles, Villard-Bonnot, Pontcharra, Saint-Ismier, Allevard et Le Touvet.

Pour le territoire, l'offre d'équipements de la gamme supérieure est également moindre que pour la zone de référence. L'absence de communes deplus de 10 000 habitants en est une raison. Sur 36 services de la gamme supérieure, 7 sont totalement absents du pays, et seulement 6 sont plus représentés dans le Pays du Grésivaudan que dans la référence périurbaine. On relèvera notamment l'absence d'hôpital de long séjour, d'hôpital psychiatrique, de service d'urgence et de maternité ou de gastro-entérologue. Les soins à domicile pour les personnes âgées sont presque

inexistants. En termes de temps d'accès, et malgré la proximité de Grenoble, les équipements absents du territoire pâtissent d'une accessibilité dégradée : 11 % de la population est à plus de 30 minutes d'un é t a b l i s s e m e n t

montagne offrent de fortes capacités touristiques mais peu de services et d'équipements

Les communes de

Répartition de l'emploi par sphère d'activité en 2006

	Grésiva	Référence	
	Effectifs	(%)	%
Activités présentielles	16 503	47,8	53,3
Activités non présentielles Ensemble	18 041 34 544	52,2 100,0	46,7 100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

Déplacements domicile-travail

Ensemble des actifs*	19	999	2006	
Encombio decidente	Nombre	%	Nombre	%
Actifs occupés (au lieu de résidence)	36 888	100,0	42 812	100,0
Résidant et travaillant dans la zone	16 319	44,2	19 977	46,7
dont résidant et travaillant dans la même commune	8 265	22,4	8 780	20,5
Travaillant en dehors de la zone	20 569	55,8	22 836	53,3
Emplois dans la zone (au lieu de travail)	24 175	100,0	34 328	100,0
Occupés par des actifs résidant dans la zone	16 3 19	67,5	19 977	58,2
Occupés par des actifs résidant hors de la zone	7 856	32,5	14 351	41,8
Nombre d'emplois / nombre d'actifs	0,66		0,80	

^{*} Dans ce tableau, les actifs occupés sont pris en compte quel que soit leur âge (donc y compris les quelques actifs de 14 ans)

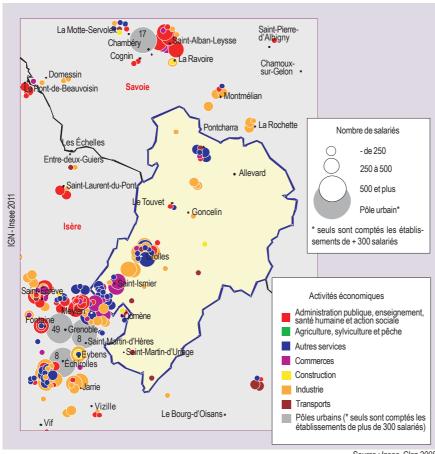
Source: Insee, Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitation principale)

Créations d'établissements

Période	Grésivaudan		Grésivaudan		Référence
Periode	Ensemble	Évolution entre les 2 périodes (%)	Évolution entre les 2 périodes (%)		
F- 0000	F0.4				
En 2008	584				
Flux annuel moyen 2000-2002	368	+ 42,8	+ 65,4		
Flux annuel moyen 2006-2008	526				

Source : Insee, Sirène - Champ ICS

Les établissements de plus de 100 salariés au 31 décembre 2007



Source: Insee, Clap 2008

Répartition de l'emploi par fonction en 2006

	Grés	ivaudan	Référence
	Effectifs	(%)	(%)
Conception, recherche	3 459	10,0	3,6
Prestations intellectuelles	1 169	3,4	2,7
Agriculture	539	1,6	2,5
Bâtiment	2017	5,8	7,2
Fabrication	5 894	17,1	15,6
Commerce interentreprises	1 456	4,2	4,3
Gestion	3 470	10,0	10,9
Transport, logistique	2 072	6,0	10,2
Entretien, réparation	2963	8,6	8,1
Distribution	1 854	5,4	6,9
Services de proximité	3 149	9,1	9,1
Éducation, formation	1 649	4,8	5,3
Santé action sociale	2 406	7,0	6,7
Culture loisirs	675	2,0	1,3
Administration publique	1772	5,1	5,5
Ensemble	34 544	100,0	100,0

Source : Insee, Recensement de la population 2006 (exploitation complémentaire)

psychiatrique, d'une maternité, d'un spécialiste en gastro-entérologie et hépatologie ou de services aux adultes handicapés.

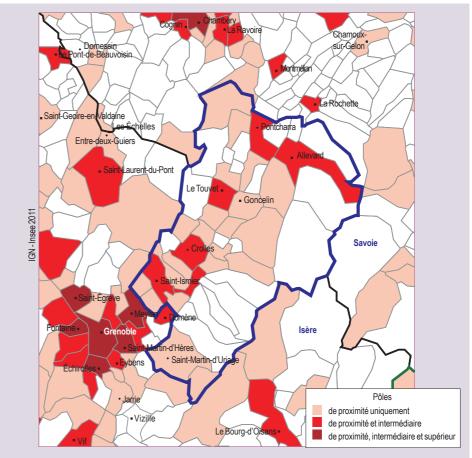
Grâce à ses stations de skis, le Pays du Grésivaudan compte, en 2006, presque trois fois plus de résidences secondaires, en proportion, que la zone de référence (16 % contre 6 %), même si cette part a légèrement baissé par rapport à 1999 (17 %).

Le territoire se divise ainsi entre espaces de vallées, où se concentre l'essentiel de la population et de l'activité industrielle, et espaces de montagnes, regroupant à l'ouest le plateau des Petites Roches en Chartreuse, et les versants et plateaux de Belledonne à l'est. Les communes de plaine regroupent 76 200 habitants, alors que celles situées en montagne n'en abritent que 18 500. Ces espaces de montagnes ont une fonction spécifique, essentiellement résidentielle et touristique, dédiée aux activités de montagne, et pour ce qui concerne Belledonne, aux sports d'hiver (stations des Sept-Laux, Prapoutel et Chamrousse). La fonction résidentielle et touristique est logiquement beaucoup plus développée en montagne qu'en plaine. Les communes de montagne comptaient en 2006 42 % de résidences secondaires, contre 6 % dans la zone de référence périurbaine, et 5 % dans le reste du Pays du Grésivaudan. Elles offrent près de 29 000 lits touristiques en 2006, là où les communes de plaines n'en comptent que 10 500. Les communes montagnardes du territoire présentent un taux de fonction touristique de 156 lits pour 100 habitants. là où ce ratio n'est que de 15 lits pour 100 habitants en zone de référence. 12 % des actifs travaillant dans les communes de montagnes le font dans le secteur du tourisme. contre 3 % seulement dans le territoire de référence.

Cependant, malgré l'apport du tourisme, le niveau de services et d'équipements est plus faible dans la zone de montagne. Si la majorité de sa population est desservie pour la gamme de proximité, les manques sont plus accentués pour la gamme intermédiaire. Il n'y a ni poste de gendarmerie, ni trésorerie, et plus de 40 % de la population se trouve à plus de 15 minutes de ces services. De même pour la gamme intermédiaire, on note l'absence de collège, de magasin de chaussures ou d'électroménager. Bien entendu, les services supérieurs manquent encore plus (25 équipements et services sur les 36 que comptent la gamme y sont totalement inexistants). L'accès aux services à la population, dans la zone de montagne du Grésivaudan, est également un enjeu pour les acteurs du territoire, qui souhaitent contrer la dévitalisation des villages de montagne, et redynamiser les centres des bourgs d'altitude.



Pôles de services



Source: Insee, BPE 2008

Le partenariat :

L'Insee Rhône-Alpes et la Région Rhône-Alpes, liés dans le cadre d'un partenariat, réalisent des synthèses socioéconomiques territoriales.

Les territoires étudiés sont identiques aux périmètres d'intervention économique du Conseil Régional, à savoir les Contrats de Développement Durable de Rhône-Alpes (CDDRA) et les Parcs Naturels Régionaux (PNR).

Sur la base de données communes à chaque territoire et d'échanges avec les acteurs locaux, ces études présentent une analyse des principales caractéristiques démographiques et économiques. Elles visent à mettre en avant les enjeux propres à chaque territoire.

INSEE Rhône-Alpes

165, rue Garibaldi - BP 3184 69401 Lyon cedex 03 Tél. 04 78 63 28 15 Fax 04 78 63 25 25

Directeur de la publication : Vincent Le Calonnec

Rédacteur en chef: Thierry Geay

Pour vos demandes d'informations statistiques:

- site www.insee.fr n° 0 972 724 000 (lundi à vendredi de 9h à 17h, 0,15 € la minute)
- message à insee-contact@insee.fr

Dépôt légal n°1004, septembre 2011 © INSEE 2012 - ISSN 1165-5534

Fiscalité locale en 2006

	Grésivaudan		Référence	
	Produit en euro/ habitant	Produit en %	Produit en euro/habitant	Produit en %
Taxe d'habitation	208	9,9	168	16,8
Foncier bâti	378	18,1	256	25,6
Foncier non bâti	9	0,4	10	1,0
Taxe professionnelle	1 496	71,5	564	56,6
Total des 4 taxes	2 091	100,0	997	100,0

Sources: Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Indicateurs de fiscalité 2006

	Grésivaudan	Référence	Région
Richesse fiscale par habitant (euros) Coefficient de mobilisation de la richesse fiscale Degré d'intégration intercommunale (%)	1 254	696	702
	0,97	0,85	0,97
	57,4	43,8	38,6

Sources: Insee, DGFIP - Recensement des éléments d'imposition

Déjà parues, à paraître...

Déjà parues : Ardèche Verte, Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, Espace Métropole Savoie. Les synthèses de territoire sont consultables sur le site de l'Insee Rhône-Alpes à l'adresse suivante : http://insee.fr/fr/regions/rhone-alpes/default.asp?page=publications/publications.htm

À paraître : le Genevois Français, la Vallée Drôme-Diois, Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche.

Coordination assurée par la direction des Politiques territoriales de la Région Rhône-Alpes, et Robert Reynard et François Lebrun de l'Insee Rhône-Alpes.